

COMMISSION JURIDIQUE COUPES SENIORS

RÉUNION RESTREINTE TÉLÉPHONIQUE DU 05/02/2026

Présents : R DEHONDT, J.M HENON, F LAHOUSSE

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 27/01/2026 au 30/01/2026

Challenge Futsal Loisirs

55076725 LONGUENESSE Futsal – RINXENT Uso : Forfait de RINXENT Uso (mail du club) Homologué LONGUENESSE Futsal 5 – RINXENT Uso 0 par forfait. Amende minorée de 10 euros à RINXENT Uso

55076823 CALAIS U. Futsal A – GUINES C. Futsal B. Non envoi de la feuille de match malgré plusieurs rappels du District ce qui entraîne l'application de l'article 133 alinéa 10 des RG du District.

Homologué CALAIS U Futsal A 0 – GUINES C. Futsal 5 par pénalité. Amende de 30 euros à CALAIS U. Futsal.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : JM HENON